L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

D'MANCHE MATIN, 18 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTRAN BORYS.

LES ANGURES DE FLORESTAN.

XVIII

COMME QUOI UN CAPUCIN VINT A BOUT DE QUATRE CORDELIERS.

(Suite)

A le voir galoper comme un lièvre, puis s'arrêter net et se retourner brusquement, puis reprendre un élan remarquable et faire tournoyer son bâton d'un air provocateur, vous eussiez deviné qu'il espérait soit lasser, soit intimider l'importun.

Celui ci appartenait, par son habit de moine, à l'ordre des cordeliers. Il continua d'escorter le capucin à vingt-cinq pas de distance, hâtant ou ralentissant sa marche selon que notre homme hâtait ou ralentissait la sienne, disparaissant dans le brouillard quand le petit moine exaspéré se ruait à sa rencontre, et ne répondant pas une syllabe aux: "Qui va là!" réitérés de son très cher frère en Dieu.

Le capucin était brave, sa contenance en fait foi. Néanmoins, la prudence, en cette conjecture, lui sembla devoir être écoutée préférablement au courage. Il avait sans doute ses motifs pour ne se brouiller avec personne.

D'ailleurs, était-ce bien quelqu'un, ce cordelier fantastique? Etait-il bâti de chair et d'os? Comment qualifier cette vague silhouette qui voltigeait dans l'atmosphère humide?

Un fantôme? un espion?....

Peu soucieux de le savoir, le capucin avait retroussé son froc à la hauteur du genou et détalait avec une vitesse incomparable.

Après dix minutes de cette gymnastique, il se jugea hors d'atteinte. Il voulut s'en assurer. O surprise! non seulement il n'avait pas gagné un peu de terrain, mais encore, au lieu d'un moine, il en aperçut deux qui arrivaient au petit trot.

Leur tourner casaque et repartir de plus belle, ce fut l'affaire d'un clin d'œil.

Un spectateur indifférent aurait cru assister à une course pour l'amélioration de la race monacale. Bientôt, néanmoins, le fugitif, essoufflé, fut contraint de faire halte encore une fois. Il regarda par dessus son épaule.

Horreur!...... droits et raides dans leurs robes grises, trois cordeliers pataugeaient maintenant sur ses talons.

—Trop de collègues, décidément! maugréa le capucin. Déblayons.

Il fit volte-face et détacha, au hasard, à l'adresse de ces étranges gardes-du-corps, un formidable coup de trique.

Le bâton fendit l'air en sifflant et s'enfonça dans un trou plein de vase, tandis qu'un triple éclat de rire traversait l'étendue.

Le petit moine fut saisi d'une terreur folle; des ailes lui poussèrent, pour ainsi dire..... Sans songer à reprendre son gourdin, il bondit, il fila, les yeux fermés, franchissant ravins, fossés, flaques d'eau, troncs d'arbres, tas de pierres...... jusqu'à ce que, s'étant heurté contre un pan de mur, il fut repoussé par le choc et renversé tout de son long.

—Pincé!... murmura-t-il.

Et il perdit connaissance.

La pluie, qui redoublait de fraîcheur et d'intensité, le tira de son étourdissement. Il entr'ouvrit les paupières, se souleva sur son séant et se vit seul. Les trois cordeliers avaient disparu.

Enchanté, mais stupéfait, ravi, mais courbaturé, le capucin se dressa sur ses jambes. Il reconnut alors que le pan de mur auquel il avait du sa chute providentielle, faisait partie d'un vieux moulin à vent, ruiné, hors d'usage et cependant fort propre à lui servir d'arche provisoire.

Donc, ayant gravi l'échelle vermoulue, il pénétra dans un bouge dont le plancher s'effondrait et dont le plafond crevé montrait ses lattes pourries.

A l'approche du moine, trois hiboux s'envolèrent par une crevasse. Des régiments de rats s'enfuirent en déroute, suivis par une arrière-garde de fourmis, de cloportes et d'araignées.

Tel quel pourtant, ce gîte enthousiasma notre homme. Il y avait là les débris d'une table, quelques vestiges d'escabeaux.

S'asseoir, se reposer à sec, se dérober à ses persécuteurs, il n'eût jamais osé rêver tant de bonheurs à la fois.

Son premier soin fut de reprendre haleine; puis il se pencha par la lucarne qui éclairait le taudis, et il enveloppa d'un regard circulaire les plus lointains horizons du paysage.

Tout allait bien. Le ciel fondait en eau; l'immense bruissement de l'ondée emplissait la campagne; mais nul être humain ne rôdait aux environs.

—*Deo gratias!* fit le religieux. Espions ou spectres, ils ont perdu ma trace.

Là dessus, il entrouvrit son froc, attira une gourde à la panse rebondie, la contempla d'un air de béatitude et en appuya passionnément l'orifice à ses lèvres.

Mais, hélas! les plaisirs de ce monde sont bien vite mélangés d'amertume. Il n'y avait guère plus de trois minutes que, la tête renversée en arrière, la barbe en éventail, les paupières demi-closes, notre capucin savourait son breuvage, lorsqu'un bruit de bottes éperonnées retentit au dehors.

—Malédiction! des soldats à présent! chevrotta le buveur.

Et il s'élança vers la porte.

Trop tard cependant. Courbé sous la pluie, un homme grimpait à l'échelle et cet homme était un cordelier, un quatrième cordelier! reconnaissable, celui là, aux éperons qui ornaient ses bottes.

Coupé dans sa retraite, le capucin agit aussitôt en gaillard prudent et résolu. Il s'escabonna jusqu'aux dents, prit un escabeau, tira la table devant lui, dégaîna un large et long coutelas caché sous son froc et posa ce bréviaire d'un nouveau genre en travers sur ses genoux.

Puis, joignant les mains et remuant dévotement les mâchoires, il se donna l'attitude d'un anachorète ravi en extase.

—Dieu vous garde, mon révérend!... dit alors une voix mordante et railleuse.

Le petit moine fit semblant d'être surpris.

En face de lui, adossé à la muraille, le cordelier, ruisselant comme un dieu marin, le regardait du fond de son capuchon rabaissé.

C'était un personnage de haute taille, aux vastes épaules. Sa robe, trempée de pluie, accusait en relief des membres maigres et musculeux.

—*Dominus vobiscum!* répartit le capucin sur un timbre cassé.

—La tourmente redouble, reprit l'autre. Me permettrez vous de partager un instant votre abri?

—Partagez, mon frère, partagez!.... Il y a encore un escabeau, là-bas, dans ce coin. Vous y serez on ne peut mieux pour vous recueillir.

Mais le cordelier désirait sans doute se recueillir en compagnie, car il apporta l'escabeau juste en face du saint homme.

Celui-ci, comme le démontrait l'agitation de sa barbe grise, marmottait probablement ses patenôtres. Cette pieuse occupation ne l'empêchait pourtant pas d'essayer furtivement, du bout du doigt, la pointe de son couteau.

Quant au nouveau-venu, il sifflait entre ses dents une marche qui n'avait rien d'orthodoxe.

Chacun d'eux examinait l'autre à la dérobée. Peine perdue!..., les deux capuchons se valaient, comme épaisseur.

—Qui êtes vous, bon père? interrogea tout à coup le moine aux éperons.

—Hélas! croassa le capucin, je suis bien décrépit, bien décrépit, mon très cher frère. J'aurais septante-six ans, vienne la Chandeleur!

—Eh bien! vous marchez d'un joli pas pour votre âge!

—Oui, oui. Dieu soit loué! les jambes sont assez bonnes.....

—Assez bonnes!...., c'est-à-dire qu'un cerf en serait jaloux!

—Vous vous moquez, mon frère. Je me hâtais un peu, c'est vrai....... Les vêpres sont déjà longtemps sonnées..... mon monastère est loin......

—Croyez vous?

—Très loin, fort loin, mon frère.... Et cela me fait même songer qu'il est grand temps que je m'en aille.

—Malgré la pluie?

—Mon exactitude à rentrer n'en sera que plus méritoire.

—Alors, bon père, souffrez que je vous accompagne.

Le vieillard eut une forte quinte de toux.

—Mon frère vénéré, dit-il, les règles de mon couvent sont austères; elles me prescrivent la solitude.

—Oui dà!...... Voilà donc pourquoi, tout à l'heure, je vous ai vu fuir si énergiquement le voisinage de vos frères.

—Comment!........

—Avec ce bâton noueux que vous avez laissé là-bas dans une mare, Par Notre-Dame!..... quel amour de la solitude!...... et quel bâton!.....

—Mon frère, nasilla le capucin, vous savez que, dans le cas de légitime défense, il ne nous est pas interdit d'écarter les malfaiteurs à l'aide d'armes temporelles.....

—Mais ceux là n'étaient point des malfaiteurs, mon révérend. C'étaient des moines, de simples moines comme vous et moi.

—Comme vous et moi, bien-aimé frère!..... C'est possible. Mais vous connaissez le proverbe?

—Quel proverbe?

—L'habit ne fait pas le moine..... Pas toujours, du moins.

Là dessus, le capucin se leva, et le couteau posé sur ses genoux tomba sur le parquet.

—Encore une arme temporelle! s'écria le cordelier, quel diantre de monastère est-ce là, que les religieux sont équipés comme des lansquenets?

—Ma foi, répliqua l'autre sans s'émouvoir; c'est le cousin germain du vôtre, dont les moines sont éperonnés comme des capitaines.

Le cordelier partit d'un franc éclat de rire.

—Allons décidément, fit-il, l'air qu'on respire en ce bienheureux couvent doit avoir des qualités exceptionnelles. Les vieillards y ont la repartie aussi prompte que les jambes.......

—La sobriété, cher frère.... les jeûnes, l'abstinence.....

—Oui, oui, tout cela préserve de la goutte, à ce qu'il paraît!.... Tudieu! mon révérend. Je suis votre cadet d'une trentaine d'années, j'aurais de la peine à vous suivre.

—Et pourquoi vous êtes-vous donné cette peine, mon excellent frère?

—Pour tâcher d'obtenir de vous un renseignement.

—Lequel?

—Je voudrais bien savoir si Madeleine est morte ou vivante.

Le capucin se prit la barbe à deux mains et réfléchir.

—Je ne suis pas grand clerc en ces matières, dit-il enfin, mais je ne lui ai nulle part que sa vie se soit prolongée jusqu'à nos jours. Saint Augustin lui-même affirme qu'après avoir été convertie par Notre Seigneur, elle se retira au désert et qu'elle y mourut après quelques années de.....

—Pardon, interrompit le cordelier, vous confondez, mon révérend.

—Je confonds!

—Oui. Je vous parle d'une jeune fille qui est, ou a été notre contemporaine, et non de sainte Madeleine la repentie.

—Alors, je veux bien que les cinq cent mille diables.......

—Plaît-il?

—C'est-à dire, je veux bien que les onze mille vierges se pendent à mon cou si je vous comprends, mon très cher frère. Une jeune fille, dites-vous. Quelle jeune fille?

—Celle que vous avez enlevée.

—Moi!....

Et, riant avec bonhomie, le petit moine ajouta en hochant la tête:

—Il n'est pas généreux à vous, mon frère, de vous divertir aux dépens d'un pauvre vieux..... Hélas! hélas! à mon âge on n'enlève plus personne.

Le cordelier frappa le parquet de sa botte éperonnée.

—Vous avez beaucoup d'esprit, maître Brindoie, fit-il d'une voix rude et menaçante. Mais je n'ai pas de temps à perdre et, dans votre intérêt, je vous conseille de ne pas jouer au plus fin avec moi!

XIX

OÙ L'ON RACONTE À BRINDOIE UNE HISTOIRE INSTRUCTIVE.

En s'entendant interpeller par son nom—chose à laquelle, du reste, il s'attendait depuis le début de l'entretien—Brindoie se résolut au parti le plus sage. Il rabattit son capuchon et laissa voir à découvert sa figure inquiète et rusée.

Mais en même temps, il se baissa, ramassa le couteau tombé à terre et le planta résolûment devant lui.

—Maintenant, dit-il d'un ton ferme, à votre tour, mon révérend père. Il ne s'agit plus de plaisanter, mais de m'apprendre qui vous êtes et de quel droit vous m'interrogez.

—Maraud! accentua le cordelier avec mépris.

Et d'un fier mouvement de la tête, il fit retomber, lui aussi, son capuchon sur ses épaules.

Brindoie, cependant, n'y gagna rien. L'inconnu portait un masque noir.

—Ceci n'est pas de jeu! insista insolemment l'aventurier.

L'autre alors se leva et dit:

—On m'appelle le Cousin du Diable.

Brindoie frissonna de tout son corps.

Non qu'il partageât le moins du monde les idées ayant cours sur ce personnage légendaire. Si les Angures ne pouvaient se regarder sans rire, à plus forte raison les sorciers, et Brindoie, par sa mère, appartenait un peu à la profession. Mais il y avait une chose qu'il redoutait bien autrement que toutes les sorcelleries possibles, c'était le Saint-Office.

—Monsieur Brindoie, commença le faux cordelier, je n'ai pour mission ni de vous punir ni de vous absoudre. Je désire tout simplement être renseigné sur le sort actuel de Madeleine.

—Je vous ai déjà répondu à cet égard, monseigneur.

—Ainsi, vous niez avoir enlevé cette enfant de concert avec votre ami Etienne Torterue.

—Torterue n'a jamais été mon ami, excellence. J'ignorais qu'il eût commis le rapt dont vous m'entretenez. Et s'il m'accuse....

—Il ne vous accuse pas, il est mort.

—Mort!.... Torterue!.... s'écria Brindoie stupéfait.

Trois heures après la disparition de Madeleine, il s'est par accident noyé, dans le puits de Saint Quentin.

Brindoie sembla respirer plus à l'aise.

—Mais alors, reprit-il, d'où part cette accusation?

—De moi. J'affirme que Madeleine est séquestrée chez vous, depuis le 22 août au soir.

—Il ne suffit pas d'affirmer, messire.

—Je vais prouver aussi, soyez tranquille. Et mes preuves seront d'une nature telle, qu'elles vous ôteront, pour le restant de vos jours, le repos, l'appétit et le sommeil.

Brindoie sourit dédaigneusement.

—Je connais ce système, dit-il avec un surcroît d'impudence. Qui veut perdre un innocent commence par l'effrayer.

—Un innocent, vous!.... Est-ce qu'un innocent se cache? est-ce qu'un innocent se déguise?

—Quand on le soupçonne, oui, monseigneur, et il fait bien, car, coupables ou non, c'est toujours nous autres, manants qui sommes pendus.

—Vous convenez donc, à la fin, qu'on vous soupçonne et que vous le saviez?

—Dame! puisque trois fois de suite, en mon absence, des soldats ont fouillé ma demeure.

—Ils cherchaient Madeleine.

—L'ont-ils trouvée?

—Non. Et vous avez dû bien rire, cher monsieur Brindoie, du fond de cette cachette où la captive, à demi-étranglée par vous et votre honorable mère, s'épuisait en vains efforts pour se faire entendre d'eux!

Brindoie glissa vers l'inconnu un regard oblique et scrutateur.

—Bon! une cachette, à présent, reprit-il. Hélas! si Votre Excellence daignait visiter ma masure.......

—Prenez garde! interrompit le cousin du diable. En persistant ainsi dans vos dénégations, vous allez me contraindre à employer un moyen........ pénible.

—Employez! dit amèrement Brindoie. Appelez vos tourmenteurs, faites broyer mes os et tenailler ma chair........ Ou verra si j'avoue!

—La torture! Fi donc, mon cher; à quoi songez-vous là? Je veux tout bonnement vous raconter une histoire du temps passé.

Brindoie fronça le sourcil. Son temps passé, à lui, représentait un arbre touffu dont il n'eût pas aimé que l'on détachât la moindre feuille.

Cependant il s'inclina d'un air moqueur et dit:

—J'écoute.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*. Mardi matin, 20 octobre 1868.

Le temps, hier, a été sombre, avec pluie par intervalle, ce qui a concolidé quelque peu la poussière sur les quais à la grande satisfaction des piétons.

Les affaires ont été très actives, surtout en exportations, pour un lundi. Sur les quais du Premier District, l'espace laissé pour les denrées qui arrivent journellement est très limité. Si les sommes réalisées par la vente de ces battures eussent soutenu au moins le crédit de la ville, il y en ait eu compensation. Mais nous n'avons ni batture, ni argent, ni crédit.

Sont arrivés: Le Bismarck, de St Louis, avec une forte cargaison de denrées de l'Ouest y compris 610 balles de coton; Alps et 9 barges, de Pittsburg avec 240,000 boisseaux de charbon; Era No 10, de Cincinnati, avec des denrées de l'Ouest; Enterprise, Irene et Era No 9, tous de Shreveport avec 1824 balles de coton et autres articles à ordre; Le Lotawana, de Ouachita City, avec 125 balles de coton, Nina Simmes, de Bayou Sara, avec 258 balles de coton, etc, et l'Aloe, du bas de la côte.

Les départs ont été très faibles, comme il est d'ordinaire tous les lundi. Ils se composaient du Nina Simmes pour Bayou Sara et du J. M. Sharp, pour Bayou Lafourche.

En chargement: Le Bismarck et le Selma pour St Louis; Westmoreland pour Cincinnati; Alps et barges pour Pittsburg; Glide pour Grand Ecore; Era No 9 et No 10, Irène Lulu D. et Enterprise pour Shreveport; Lotawana et Idahoe et Powell, Ouachita City; Flicker et Powell pour le Bayou Lafourche; Lafourche pour le Bayou Sara, et l'Aloe et le Brown pour le bas de la côte.

L'Ohio—Le fleuve et ses tributaires continuent à baisser.

La rivière des Arkansas et Blanche subissent le même sort.

Le PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE LAFOURCHE, Capt. S. Heno, commis J. J. Brown, partira pour Bayou Sara et les points intermédiaires, ce soir, à 5 heures précises. Les expéditeurs qui confieront du fret au Lafourche, seront assurés d'avance du soin tout particulier donné aux marchandises, et messieurs les passagers qui prendront ce bateau seront sûrs d'y être bien traités.

Le A. G. BROWN, sous le commandement du capitaine Bassett, assisté de son estimable commis Olivier Cauton, quittera le quai pour le bas de la côte, aujourd'hui à midi. Nous recommandons ce bateau aux expéditeurs de fret. Les passagers qui s'embarqueront à son bord sont sûrs d'être convenablement traités.

Nouveau Moulin à Riz, amélioré,

Nos. 268 ET 270 DE LA RUE TCHOUPITOULAS. NOUVELLE ORLÉANS.

LE soussigné vient d'achever son **Nouveau Moulin à Riz perfectionné**, ce qui lui permet de recevoir, des

Planteurs et des Marchands de riz.

de l'Etat, des ordres pour **vanner et polir le riz**. La sequelle certifiée que ce riz est le meilleur qu'il ait de ce l'Etat de la Louisiane, il s'est efforcé d'atteindre ce résultat. Il peut remplir les commandes immédiatement et à plus bas prix qu'aucun établissement de ce genre en Louisiane. Il a un **Pilon à riz amélioré**, dont il est l'inventeur et s'est assuré la patente. Ce pilon conserve au riz sa fraîcheur et le rend plus blanc et plus propre.

Les planteurs et les marchands sont priés de laisser leurs ordres aux

Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas.

PH. HOELZEL, *Propriétaire.*

N. B. On trouvera constamment chez lui du riz, de la farine de maïs du gru, de la farine et toute espèce de grains aux plus bas prix du marché.

Charroie gratis.

"Un dépôt du "Moulin à riz, à maïs et à farine de la Louisiane" est ouvert au No 47 de la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée pour la marchandise de voisinage. Les ordres pour riz, maïs, farine de maïs gru, blé, seigle et grains de toute espèce seront promptement exécutés pour toutes les parties de la ville sans frais de charroie.

Les planteurs qui se verront leur riz à cet établissement auront l'avantage de le faire vendre par le propriétaire au prix le plus élevé du marché.

S'adresser au G. Box 1960 du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 17oct—1m

C. DUHAMEL, opticien,

111, *rue du CANAL, près de la Banque d'Amérique, ci-devant rue de Chartres,*

TIENT un grand assortiment de LUNETTES pour toutes les vues.

M. DUHAMEL ayant une longue pratique comme opticien, informe les personnes qui ont besoin de lunettes qu'il peut adapter aux vues faibles des verres qui ne produiront pas les mauvaises conséquences qui sont ordinairement la suite de l'emploi de mauvaises lunettes.

Ses verres de lunettes fabriqués spécialement pour lui sont garantis parfaits.

Il recommande comme une grande amélioration les lunettes à double foyer, pour voir de près et de loin dans les mêmes verres. Aussi les verres cylindriques pour myopes et presbytes.

Les verres en vrai cristal de roche (pebbles) sont appliqués seulement aux vues, auxquelles ils sont propres—ces verres n'étant pas également bons pour de certains affections de la vue.

En magasin: Une immense variété d'instruments de toutes espèces tels que

Théodolites, Niveaux, Compas, Microscopes, Baromètres, Thermomètres, Télescopes, &c. &c. } pour l'arpentage	Longues-vues marines, Jumelles de théâtres, Boîtes de compas, Balances de toutes sortes, Machines électriques, Modèles &c. &c.

Ainsi qu'un assortiment de cartes, livres et cartes stéréoscopes et verres stéréoscopiques.

NOTA. Verres de couleurs et papier pour illumination.

Il vend aussi du Collodion avec cl... (illisible)

A vendre en gros et en détail. 15oct—1m

Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par

G. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins, Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 139 de la rue du Canal,

Et au dépôt de

FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal, Dr J. HASTIN 48, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasins

Nile-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Ayant analysé cette huile et, dans mes expériences, **l'ayant appliqué moi-même**, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé

Signé: FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." G. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres.

22juil—3 f p s

MAISON FELIX SARON

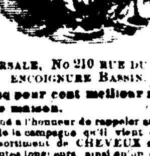

14 Rue Baronne PRES CANAL.

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de **CHEVEUX** de toutes couleurs de toutes longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de **PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER**, de peignes, brosses, parfumeries fines des premières maisons de Paris, **FLEURS VOILES et COURONNES de MARIÉE**. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.

Un salon est réservé pour la **COIFFURE des DAMES** pour bals et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS &c.

6oct—3m FÉLIX SARON.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs. J. KITTREDGE........Trésorier. W. B. CAVANAUGH........Régisseur.

LUNDI soir, 19 octobre 1868, **SAISON de 1868-69.**

La Direction annonce aux citoyens de la Nouvelle-Orléans l'ouverture de saison et le début de la **Grande Troupe Dramatique et Comique** qui est composée d'un plus grand nombre d'artistes qu'aucune troupe du pays et a été choisie expressément pour le genre de spectacles qui se donnent à l'Académie. Elle figurera dans les pièces comiques, la pantomime, le ballet, les chants, les danses éthiopiennes et les exercices gymnastiques. La troupe de ballet, choisie parmi les sujets du fameux ballet parisien "White Fawn" de Jarrett & Palmer, est la plus nombreuse et la meilleure qu'il y ait ici.

Les portes s'ouvriront à 6 heures trois quarts. Le spectacle commencera à 7 heures 3-4. 18 oct

Théâtre de l'Opéra.

L'Administration voulant donner aux représentations des grands ouvrages nouveaux toute l'importance qu'ils exigent, désire se procurer, comme l'an dernier pour l'Africaine des choristes supplémentaires.

S'adresser tous les jours de 2 heures à 4 heures, au Théâtre de l'Opéra, au bureau de M. GRAVIER. 14oct—15t

Whiskey! Whiskey!

LA maison O. Kernel, de Cincinnati, offre du Whiskey à $1.20 le gallon.—S'adresser chez MANUEL, 31, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul agent de notre maison pour la Nouvelle-Orléans. 11 oct—1m

STEAM DYEING.

Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.

E. EUGENE GEORGEST.

Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs les soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Pardessus drap, mérinos etc., teint en noir, $1 00; Pantalons de 75 cts.; Gilets do 35 ct.; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, calicot, châles, teint en noir, 75 cts.; Jupes do 60 cts.; Robes en soie ou satin, teint en noir, 1 25; Jupes, Châles do 1 00; Robes en soie teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark en gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00; en jaune ou vert, 2 50; en marron Bismark ou gris, 1 25; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilet, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.

Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 22 sept—3ms

EMMAGASINAGE DE DOUANE.

"U. S. Bonded Warehouse No 4,"

Au coin des rues Conti et Peters.

L'IMPORTERS' BONDED WAREHOUSE COMPANY (Compagnie d'entrepôts de Douane des Importateurs) emmagasine à bas prix, toute espèce de marchandises, dans leurs excellentes BATISSES A L'EPREUVE DU FEU.

Les personnes qui y emmagasinent PARTICIPENT AUX BENEFICES de la Compagnie. Voir le tarif qu'on peut se procurer en s'adressant à l'entrepôt.

HENRY TRÉMOULET, Président pro tem. 2 oct—1m

J. J. BONNAFFE,

QUINCAILLER.

47.........Rue Peters (autrefois Levée).........47

Entre Champs-Elysées et Marigny.

En face du Marché du Port, 3me District.

SE fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général qu'il a toujours un magnifique assortiment de cadenas et serrures de sûreté pour appartements et meubles objets inappréciables dans le temps ou nous vivons. On ne saurait prendre trop de précautions.

On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié de quincaillerie américaine et étrangère qu'il vendra au bas prix du marché. 10 sept—1m

CARABINES WINCHESTER.

AYANT reçu un stock complet de ces Carabines, nous sommes à même de répondre promptement à la demande. On reconnaît, aujourd'hui, que cette arme n'a pas d'égale dans le monde sous le rapport de la rapidité avec laquelle on la charge ou la décharge. Elle est l'égale de toutes les autres sous le rapport de la simplicité, de la durée, de la précision, de la pénétration, etc. Chacune d'elles est garantie. Le dépôt des fabricants est au No 3 de la rue Vieille Levée, en face du Bureau de Poste de la Nile-Orléans.

18 oct—1m FOLSOM BROTHERS, Agents.

CAFE MOKA,

Encoignure Madison et Chartres.

M. SPARICIO a l'honneur de rappeler à ses nombreux amis et au public en général qu'il a toujours à son café une grande réunion de toutes les boissons et aux liqueurs les plus fines. Il se recommande au public et à ses pratiques.

15oct—1mo

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK,

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.

Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que

On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable

"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."

F. F. DUCONGÉ Agent, 11sept—1an rue de Chartres. No 38 Nile-Orléans.

CHAPEAUX. CHAPEAUX.

J. J. ALBERT,

60, RUE DE LA DOUANE 60.

Aux Marchands de la ville et de la campagne.

EN magasin, et arrivant par chaque steamer de New-York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes, de feutre, fourrure, laine, coton, drap et velours, pour hommes, cadets et enfants, choisi expressément par lui-même au Nord et en Europe pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.

Prix remarquablement réduits. 24sept—1m

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÈS,

185 RUE DES REMPARTS 185

M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il remplit ses tabacs de première qualité (américains et havanais). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles américain et importé, de bonne qualité, à des prix aussi bas qu'il est possible. Les ordres adressés à Lock Box No 210 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude. 7oct—3ms

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE.

No. 164 de la rue du Canal,

Directement en face du Christ Church. 4 oct—6ms

Changement de Magasin.

MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au **No 147 de la rue du Canal**, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection de robes qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du fini et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier. Elle taille et faufile les robes, basques, etc. 4 oct—1m

SEYMOURINE.

CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Frits, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de sa vertu n'ont qu'à s'adresser à l'un des nombreux certificats à l'atelier de coiffure de M. Poitier, rue St. Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St. Louis, où la Seymourine est en vente. 21 sept—1m

INJECTION RICORD, Paris.

UN REMEDE INFAILLIBLE Injection Ricord---Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour la GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. La FLUOR ALBUS ou FLEURS BLANCHES. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, peuvent être sûres d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.

MAUSSELL & BOGEL, Agents pour la vente en gros. 2 aout—

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

25 mars—1a

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine,—telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à gâteaux, service à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.

De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO.

Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 15oct—3m

J. B. Walton & Deslonde

ENCANTEURS

Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'habitations et de terres; pour la vente d'actions et de scrips, de marchandises et de produits, de cargaisons et coton avariés, de meubles, &c.

Bureau transporté au No 6 de la rue Carondelet, près Canal.

NOUS sollicitons un patronage aussi généreux que celui qui nous a été accordé jusqu'à ce jour et annonçons à nos amis qu'en outre nos affaires ordinaires, nous négocierons des emprunts sur hypothèque; nous nous occuperons de l'assurement (de la ville et de l'Etat) des propriétés situées en ville et dans les faubourgs, acquittons les taxes de la ville et de l'Etat, louons à bail les propriétés de la ville et des faubourgs et nous chargeons des recouvrements des loyers de propriétaires résidents et absents.

Nous veillerons personnellement aux intérêts de nos clients.

1er oct—1m J. B. WALTON & DESLONDE.

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier. Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice, Mont gomery,—(Prenant du fret pour les débarcadères de Bondieu) Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Moss, commis L. W. Claybo, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRETTON & CO. 18oct No 26 de la rue de la Commune

Opelousas

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P M

Pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine E. R. Splane, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.—Le CLEONA part de Washington tous les MERCREDIS matin, à 10 heures. 17 oct

La Côte et Bayou Sarah.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine S Heno (J. J. Brown, commis) partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., (à dater de mardi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 oct

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur, Grey Eagle, capitaine V. B. Barancu, partira comme il est dit; et à SON RETOUR quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 9 sept—1m 10, Nouvelle-Levée

LE bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. R. Greathouse, commis J. A. Comstock aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O'MELANÇON. 29 août— No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Joe F. Ancoin, commis P. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES dans le jour. Le bateau transportera Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 8 oct—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 30 du courant. Il partira de la Nile-Orléans tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin et les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES. 14 oct A. DUGAS.

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche. Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine DERVANT, commis T. Nicolle, part de la Nile-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3sept—1m.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. F. D. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent 29août— No 17 de la rue Tchoupitoulas

Avis.

PAR suite de la mort de W. L. WYNN, la société GARNER, WYNN & CO. est dissoute aujourd'hui. GEO. G. GARNER, C. McCARTY, Associés survivants.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.

Les soussignés ont formé une société sous la raison GARNER & McCARTY, pour le commerce de grosseries en gros, à l'ancien local de Garner, Wynn & Co, aux Nos 86 de la rue de la Commune et 61 de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.

GEO. G. CARNER, C. McCARTY. 6oct—1m

80.........RUE DU CANAL.........80

AGENCE DE

Fusils Anglais et Français.

—EN MAIN—

Un Assortiment Complet.

ARTHUR OLIVIER,

80, rue du Canal. (Au Premier) 11 sept 2m

Porc, Chandelles, Huile, &c.

100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble; 50 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble; 100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque; 200 barils PORC MESS; 200 tierçons GRAISSE en SAINDOUX de choix; 100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson BACON, AMIDON WHISKEY, &c. &c. &c.

A vendre par OSCAR SERCIER & CO., 10 sept—30f No 81, rue Poydras.

TAXES.

MANDATS de l'Etat pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par J. HERNANDEZ. 15oct—3m No 11 de la rue Carondelet.

AVIS.

Aux Contribuables de l'Etat, dans le Deuxième District.

VOUS êtes requis de vous présenter, de suite, à mon bureau (Bâtisse des Cours, en face la Place Jackson) pour acquitter la TAXE SPECIALE D'UN POUR CENT prélevée sur la valeur assurée des meubles et immeubles de l'Etat, conformément au tableau d'assessement de l'année 1867.

Ladite taxe doit être contractée au paiement des coupons dus sur les obligations (bonds) émises avant le 26 mars 1867, de tous les mandats d'Etat et de Convention ou à ceux-là des certificats de dettes émis en vertu de la loi No 5 de 1866.

L. E. LEMARIÉ, Percepteur des Taxes d'Etat dans le 2me District. 16 oct—30f

Avis aux Contribuables de l'Etat.

VOUS êtes priés de passer à mon bureau, à l'angle des rues Adèle et Nouvelle Levée, pour y payer la taxe de 1 pour cent destinée à acquitter l'intérêt des obligations (bonds) de l'Etat, et des certificats de dettes et les mandats de la Convention. Elle est prélevée sur la valeur totale des meubles et immeubles qui figurent sur les tableaux d'assessment de 1867.

HENRY BENSEL, Percepteur des taxes de l'Etat dans le 4ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans. 16 oct—1m

Avis aux Contribuables de l'Etat.

VOUS êtes priés de venir payer à mon bureau No 110 de la rue Carondelet la taxe spéciale de 1 pour cent destinée au paiement de l'intérêt des obligations (bonds) de l'Etat, sur les mandats en encore payés, sur les certificats de dette et les mandats de la Convention. Cette taxe est prélevée sur la valeur de tous les meubles et immeubles assessés sur le tableau de 1867.

F. C. MAHAN, Percepteur des taxes d'Etat dans le Premier District de la ville de la Nile Orléans 14 oct—1m

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public que le seul moyen de sa décision pour le paiement de ses pertes sur des assurances de mer, à New-York, Liverpool, Londres et au Havre—quand on le voudra—sans autres frais additionnels que les taux réguliers de prime établis par le tarif du Bureau d'Assureurs de la Nile Orléans.

Nile Orléans, 15 octobre 1868. 16 oct—Lsem 1j—puis 1 m 2fpsem

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1868.

LES actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain sont priés de se réunir dans le local de la banque de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp le MARDI, 27 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire treize Directeurs pour l'année conformément à la loi No 140 de la Législature, intitulée "Acte pour augmenter le capital et étendre les pouvoirs de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain."

16 oct—12f WM J. CARTER, Secrétaire.

BANQUE DES MARCHANDS

6 octobre 1868.

CONFORMÉMENT à un acte passé, le 5 septembre 1868, par devant O. Le Gardeur Jr. notaire public de cette ville, des livres de souscription seront ouverts tous les jours, au local de cette Institution, du 8 octobre au 4 décembre 1868, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi pour la vente de trois cent trente mille cinq cent au taux de piastres ($330,500) d'actions—montant de l'augmentation du capital de la dite banque, lequel sera divisé en actions de $100, payables comme suit:

Vingt pour cent au moment de la souscription et, sous le dit pour cent tous les mois jusqu'à parfait paiement.

Par la sixième de la charte de la banque, les actionnaires actuels auront le privilège, pendant soixante jours, de prendre des actions additionnelles en proportion du montant de leurs actions.

TH. J. DIX. 6 oct—les M J et V Caissier.

Banque du Sud.

Nile-Orléans, 26 septembre 1868.

CETTE Banque, continuant ses opérations de change, recevra des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera ses affaires de banque en général.

Jours d'escompte: les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts à l'escompte la veille.

26sept—1m THOMAS LAYTON, Président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de Trente-trois Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, Lundi le 28 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

12 sept—15f L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie de la Louisiane.

Nile-Orléans, 4 août 1868.

A UNE assemblée du Board des Directeurs, tenue ce jour les personnes ci-après ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme tels durant deux années:

JNO. DAVIDSON, président, W. S. PIKE, vice-président, R. W. YOUNG, secrétaire, L. A. FOURNIER, trésorier, W. R. KOONTZ, avocat, W. C. NICHOLS, M. D., médecin.

Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 120 rue Carondelet, Davidson's Row, ou les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être admis comme membres.

9aout—

Bureau du Chemin de fer d'Orléans,

No. 13 RUE DAUPHINE.

LES actionnaires de la dite Compagnie sont notifiés qu'un paiement de $10 par action serait dû et payable à ce bureau le 15 courant.

Par ordre de la Direction, H. G. BÉNIT, Sec. pro. tem. 8 oct—au 20

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville de la Nile-Orléans.

Nile-Orléans, 7 octobre 1868.

A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires le 17 du courant, ou après cette date; la taxe des Etats Unis sur ce dividende ayant été payée par la Compagnie.

8 oct—8 WM. F. SINNOTT, secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.

Bureau, No 183 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $10 par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 26 octobre prochain.

Par ordre des Directeurs, H. CASTAREDE, 27 sept—1m de crétaire.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No

26.........Rue Carondelet.........26 (au premier.)

JAMES T. TUCKER, 1er oct—1m Agent général au Sud.

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage de l'arrière de la Nile-Orléans à St-Nazaire, $20 en or. Passage dans une cabine 21 pont avant..... 181. Passage d'entrepont..... 180. Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi-place. Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour sur les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 19 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera Cruz.

Pour passage, s'adresser chez VICTOR FERRILLIAT, Agent, 10janv—1an 127 rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST-LAURENT,	capt. Bocandé,	Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS	capt. Surmont.	Samedi 17 oct.
PEREIRE,	capt. Duchesne,	Samedi 31 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.

Troisième cabine $35, et on comprend le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris, au médicaments gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

V. FERRILLIAT, 127, rue Commune. 3nov—12

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Le vapeur SONORA quittera la Nouvelle Orléans le 31 octobre 1868 pour Tampico et Vera Cruz.

Pour fret et passage, s'adresser à V. FERRILLIAT, 21 oct—30 au 1er nov 127, rue de la Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES PAYABLES EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$100
A Londres,	do	105
A Hambourg,	do	105
Au Hâvre et à Brême,	do	110
A Paris.	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$35
A Londres		40
Au Hâvre et à Paris		47
A Brême ou Hambourg		45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN (entrepont): $40, en monnaie courante. Il y a fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, 3 sept—1f No 160, rue de la Commune

COMPAGNIE DE VAPEURS

Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends, partiront du Havre chaque 15 du mois pour la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, aux prix suivants:

De Hambourg ou du Havre		De la Nile Orléans ou de la Havane.	
Première cabine..$150 00		Première cabine..$160 00	
2ième cabine.. 112 50		Entrepont........ 65 00	
Entrepont........ 55 00			

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première cabine, $40, en papier | Entrepont, $30, en papier

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 10 et 15 0/0 pour le tonneau.

MAURY & CO., Agents de passage, 181 rue de la Commune. WILLIAMS, RUPPERTI & CO., Agents généraux, 61 rue Carondelet. O. ERDMANN, Havane. C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 6, rue Barclay, New-York. 25août—1an

En construction, le vapeur SILESIA

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nile Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers en fer et à hélice du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

BREMEN, Capitaine F. Dreyer
NEW-YORK, Capitaine H. A. Neynaber

feront le service régulier entre la Nile-Orléans et Brême en touchant à la Havane et à Southampton au aller et au retour.

Jours de Départ.

DE BRÊME.		DE LA NLLE ORLEANS.
BREMEN,	1 octobre,	vers le 30 novembre.
NEW-YORK,	1 novembre,	vers le 30 décembre.

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, 21 sept—1m Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe.

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton.

partant de New-York et de la Nile-Orléans.

Le Steamer

GEN'L. MEADE, Capt. A. W. Sampson,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 24 octobre, à 8 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres................$60 en or.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 190.

Le steamer UNITED STATES suivra et partira SAMEDI, 31 octobre.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le SAMEDI, 24 octobre, à 8 heures P. M.

Passage........................$60

Sett ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 4 mai—1a Rue Carondelet No 41

Aux Voyageurs se rendant au Nord.

La route la plus économique et la plus agréable pour aller à NEW YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH.

Prix du Billet: $48.50.

Aucun prix extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et composent la ligne:

Atlantic U. Mail SS. Co's Line.

HERMAN LIVINGSTON, GENERAL BARNES.

Ligne Murray.	Ligne Empire.
LEO,	SAN SALVADOR,
CLEOPATRA.	SAN JACINTO.

Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le

MERCREDI et le SAMEDI

Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le

MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Ces steamers ont de meilleurs emménagements que tous les steamers de la route du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.

La route est comme suit: On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et se relient au chemin de fer qui va de Montgomery à Colombus, de Macon à Savannah, et de là à New York par l'un de ces steamers il y a de beaux chars de nuit sur tous les convois.

On se rend de la Nile Orléans à New-York en cinq jours et demi.

C'est la route la plus économique et la plus agréable. On donne un billet pour le voyage jusqu'à Savannah.

Les voyageurs qui désirent prendre le steamer du mercredi soir doivent partir de la Nile Orléans le dimanche, et ceux qui désirent prendre le steamer du samedi doivent partir d'ici le mercredi.

Pour les billets jusqu'à New York, s'adresser au Bureau No. 104 de la rue de la Commune. GEO. A. McCLESKEY, 30juin—3m Agent général.

POUR LES VILLES DE BAINS,

Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jas McC. Baker, fera le service régulier, comme suit: les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 11 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain; les MERCREDIS allant jusqu'à Pascagoula les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 h. P. M.

Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin; de Pascagoula, le JEUDI, à 8 heures du matin.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

PETER MARCY, agent, 30juillet—3m No 175 de la rue de la Commune

Compagnie de paquebots quotidiens de la Nile-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousens.

La CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part tous les jours comme suit: Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.

Les MARDIS, les MERCREDIS les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures.

Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 8heures A. M. et sera de retour le même soir.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, agent, Rue de l'Union. Nos 18 et 20

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. 7août

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D'installations de Gaz. Tuyaux. Dispositions, etc.,

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans 8mai—1an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA, *Propriétaire.* 8fév—1an

ANNONCES POLITIQUES.

Notice d'Election.

CONFORMEMENT à une proclamation de Son Excellence H. C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, du 19 septembre 1868, tous les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, qu'une élection sera tenue mardi, 3 novembre 1868, pour

Un Electeur pour le Président et le Vice Président des Etats-Unis et un Représentant au Congrès, de premier district électoral du premier district congressionnel, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du Mississippi et de toute la portion de la dite paroisse sur la rive gauche du fleuve, qui est au-dessus et à l'est de la rue du Canal, dans la ville de Nouvelle-Orléans comprenant les quatrième, cinquième, six ème, septième, huitième et neuvième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard, Plaquemines, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène et Livingston.

Un Electeur du deuxième district électoral et un Représentant pour le terme non expiré (rendu vacant par la mort de l'Hon. James Mann) et au pour le terme régulier du second district congressionnel, composé de toute portion de la paroisse d'Orléans sur la rive gauche du fleuve en haut et à l'Ouest de la rue du Canal, dans la ville de la Nlle-Orléans, comprenant les premier, deuxième, troisième et dixième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et les paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Lafourche et Terrebonne.

Un Electeur du 3e district électoral, composé des paroisses Ste Marie, St Martin, Assomption, Ascension, Vermillon, Calcasieu, Lafayette, St Landry, Iberville, Est Feliciana, Est Baton-Rouge et Ouest Baton-Rouge.

Un Electeur du 4e district électoral, composé des paroisses Ouest-Feliciana, Pointe-Coupée, Avoyelles, Rapides Sabine, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier et Wyon.

Un Electeur du 5e district électoral, composé des paroisses Claiborne, Bienville, Jackson, Union Morehouse, Carroll Ouachita, Madison, Caldwell, Franklin, Tensas, Catahoula et Concordia:

Et deux Electeurs pour l'Etat en général.

Les polls seront ouverts dans chaque precinct d'élection dans la dite paroisse d'Orléans, de 8 heures du matin à 4 heures du soir le jour et à la date ci-dessus mentionnée savoir: MARDI le 3 NOVEMBRE 1868, pour recevoir les votes des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et clercs qui seront nommés par les autorités désignées par la loi. Ladite élection devant être conduite et les retours faits à l'officier soussigné ainsi que le veut la loi.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1868.

THOS. L. MAXWELL, 17oct—15 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Bureau des Inspecteurs.

ETAT DE LA LOUISIANE. Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1868.

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT

—POUR LA—

PAROISSE D'ORLEANS,

SERONT OUVERTS LE

Vendredi, 25 Septembre 1868,

AUX ENDROITS SUIVANTS:

Premier Ward.

Rue Race coin Annonciation. Inspecteurs—O. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.

Promenade Triton, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. C. KERSHAW, E. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant)

No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTS, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)

No 108 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.

Encoignure des rues Conti et Tremé. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO. MARTIN

Cinquième Ward.

No 156 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. ROUGELOT, L. A. SNAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.

Sale de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs—ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.

Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, A J. BARKDULL.

Huitième Ward.

No 461, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs—JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.

No 138 rue Front Levée, entre Montégut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.

Encoignure des rues St Thomas et Josephine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, G. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.

No 535 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs—ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, J. J. FOGERTY.

Alger, rive droite

Maison Bouklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. SWEET, WM. PEASE.

Les bureaux des personnes qui prouvées de déposer copie seront alors présentés immédiatement, sinon il en sera donné d'autres à leurs places.

Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir les dimanches exceptés, jusqu'au soir du 24 octobre 1868.

Pour l'information du public, les limites des différents wards sont données:

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julia.
Troisième Ward—De la rue Julia à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.
Cinquième Ward—De la rue St Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St-Philippe à rue Esplanade.
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Toledo aux limites de la ville.

Par ordre du Bureau d'Enregistrement.

WM. BAKER, Président. 1sept—1m

AVIS.

BUREAU D'ENREGISTREMENT.

ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 24 septembre 1868.

CONFORMEMENT à la section cinq de la loi qui crée un Bureau chargé de surveiller l'enregistrement des électeurs de l'Etat—loi qui a été approuvée le 7 octobre 1868—tous ceux dont le devoir est d'inscrire sur les registres ont le droit d'en appeler devant le bureau d'enregistrement.

Bureau annonce à ceux qui réclament que tous les appels devront être faits par écrit, qu'il siègera les mardis et les vendredis pour prendre connaissance des appels, donner ses décisions, et que quand viendra le jour d'entendre les réclamations, celles-ci en seront notifiées.

Par ordre du Bureau

WILLIAM BAKER, Président. 3sept—

AVIS

A tous ceux qu'on refuse d'enregistrer.

LES personnes qu'on refuse d'enregistrer et qui ont droit d'être enregistrées sont priées de se rendre au **Comité Central Démocratique d'Etat**, au No 166 de la **rue du Canal**, de midi à trois heures.

THOMAS STEEL, Secrétaire du Comité Central Démocratique d'Etat. 3sept

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie à la salle du comité rue du Canal, No 166.

4pt— THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.

S. J. MARTIN, vice-préd. P. LARARRE, Trésorier. C. CULBERTSON, trés. sr. L. DUPEIRE, se. sec.

Comité Exécutif

JOS. ELLISON, président ex-officio.

M. ARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN, W. HARPER, W. F. RILEY, B. C. BOND.

Comité de Finance.

JOS ALLISON, président ex-officio.

O. DUPEIRE, ARCH MITCHELL, M. W. CLONEY, J. SACHARIE, A. STIBOT, W. LOCKWOOD, N. ALAMBIAS, JOS LULLIA, JOHN HAAS, W. F. DUNHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

S. J. MARTIN, Présid., J. H. BERNOS, avocat du c. W. MURPHY, A. SAMBOLA, J. BLANEY, J. H. BUCKINS. 3sept—aufnov

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS. 16oct—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché par NORMAN & REISS.

16oct—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS.

16oct—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Extrait de Café,

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS.

16oct—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur --- Moulu et Grillé.

TOUS moulons du CAFÉ tous les jours, nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS. 16oct—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

F. J. QUINLAN & CO.,

Marchands de chapeaux et de casquettes, —feutre et laine.—

ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs

Changement de local.

Du No 86 de la rue de la Commune, au No 21 de la rue des Magasins.

Coin Nord-Ouest des rues Magasins et Gravier.

F. J. QUINLAN, } Nile-Orléans. W. H. OTIS. } New-York. 26sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,

AVOCATS,

No 25 du Commercial Place.

LES soussignés ont formé une société. Ils exerceront leur profession dans toutes les Cours fédérales et de l'Etat.

G. H. BRAUGHN, ROBERT N. OGDEN. 1sept—1m

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES —ET—

importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger,

Rue Tchoupitoulas, No 48.

22 sept—1m

BEN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE.

No. 35, de la rue Nouvelle-Levée, No. 38, de la rue Tchoupitoulas.

sept—3m Nile-Orléans.

INSTITUTIONS

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collége commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$50 en or, (ou son équivalent) pour une session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Pourcine et Cie. rue Natchez, Nile-Orléans.

18 août—2m. D M J

PROSPECTUS —DU—

Collége de l'Immaculée Conception,

à l'angle des rues Commune et Baronne.

NOUVELLE-ORLÉANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, est aremeut séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs élèves.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours du Collège payable d'avance, en monnaie courante des Etats Unis deux mois..........$20

Cours préparatoire................16

2oct—1m

COLLEGE COSMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON.

Rue du Canal, 239.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

Smai—1an.121

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES

Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR...........Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol du Latin et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec le même sollicitude.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, ou on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 132.

15 aout 3m—5 par sem

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

164 et 166 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et al favorablement connus, attachés à l'Institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ce cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre boîte de la Renaissance, lett. H. 20sept

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer prospectus à l'établissement. 21aout—1an

Collége Classique et Commercial,

133, RUE DU QUARTIER,

entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs EDW. C. HAYDEL—CHS. BLETON.

CE collège dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 6sept—1mf

INSTITUTION DERON.

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.

No. 283, Esplanade, encoignure Prieur.

Cours élémentaires et supérieurs, en anglais et en français

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain 16 aout—6m

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 32,

Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,

Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES A. M. auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; R. R. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collège est ouvert aux jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. Le cours de la tenue des livres, les calculs de commerce américain et étranger, la calligraphie, les connaissances ...

Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 aout

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit des avantages d'un local approprié, d'une bonne ventilation et de grandes cours de récréation. Les professeurs sont compétents et embrassent les sciences, les arts et les langues modernes .... Pour conditions, s'adresser à l'institution. 1aout 6m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,

Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian étant reconnu depuis de longues années, comme un lieu favori et fréquenté durant la saison d'été par la bonne société de la Nouvelle Orléans et du Sud. Il est superflu de s'étendre sur la beauté du site et la salubrité de cette localité.

Les études embrassent toutes les branches importantes de l'enseignement collégial.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $150.

Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collège $40.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $25 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres, etc. Le surplus sera remboursé.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste Marie, rue Poydras, à la Nouvelle-Orléans ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.)

7 aout—5m

Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St-Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement comprendra l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. Prix modéré. Il y aura pour ceux qui pourraient ...... en classes du soir, de 6 à 8 heures. S'adresser au soussigné, au local de l'école.

19 aout—1m ADELARD JOURDAN Directeur.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

Sous la direction de MME CENAS.

à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre.

Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 7 aout—3m

M. ALBERT FABRE, ex surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

19juillet

Café Démocrate,

No 58........RUE ROYALE........No 58

(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)

W. G. MANN, Propriétaire.

LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c. 1 oct—3m

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison sociale de **Bonneval & Delhonde** est dissoute de commun accord à partir du 1er courant.

La liquidation sera effectuée par Alex. Bonneval, qui signera en liquidation seulement.

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1868.

ALEX BONNEVAL, JOHN DOLHONDE. 13oct—6f

Avis de Société.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison **Payan & Zebal** pour le commerce des habillements, de la lingerie et tous les articles qui s'y rattachent à leur magasin d'affaires. Leur magasin est au-dessous de l'Hôtel St Charles, à un magasin du coin de la rue de la Commune.

THOMAS C. PAYAN, HENRY L. ZEBAL. Nile-Orléans, 7 octobre 1868. 7 oct—1m PP

Pension Française.

TENUE PAR Mme J. MAZUC.

No 70 RUE ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

Table excellente. Bon vin. Déjeuner à 8 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie. Chambres garnies. **Prix modérés.** 10 oct—1m

A. C. TRÉMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE

Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 3sept—2m

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment en grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et tous des voitures. 4 juillet —1an

AGENCE GENERALE

DE MM. FOLSCH & CO. Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino,

Liqueurs assorties,

Vins rouge en caisse fins et ordinaires, do blanc do do do do en barriques de do rouge do do do

Sardines, Fruits conservés, Huile de Fossel et Borleipuil, Huile de Piagniol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

E. BARRIÈRE, Seul Agent, 28 juil—3m No 22 rue Natchez.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.

4000 barils chaux Thomaston, Cape, 2500 barils chaux à sucre, différentes qualités, 700 barils souffre, 300 barils huile de graisse "winter strained," 75 do huile de baleine, 25 do huile de spermaceti, 100 do huile de graine de coton clarifiée, 20 do et 1000 caisses huile de charbon, 200 rouleaux chanvre filé de Russie et du Kentucky. Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de sucreries. Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer. 500 barils Ciment Rosendale et Louisville, 500 barils Plâtre de Paris, Soude, Huile de Palma Christi et Résine, Poix, Goudron et Térébenthine. En débarquement à vendre par KEARNY BLOIS & CO. sept—2m No 42 de la rue des Magasins.

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ. Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c.

LA

COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

"**Compagnie Nationale de Télégraphe**," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions.

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus jusqu'à ce que toutes les actions soient prises, ensuite des appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopolistes actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole: elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle ci des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple il n'a aussi été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New-York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 61 et 65 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nile Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée,

Nouvelle-Orléans, Lne.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de cette ville. 6 sept—3 m.l.l. c j M J S

VENTES JUDICIAIRES

SLAWSON, PIKE & MARTIN vs BARNETT & SHEPHERD.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans No 30,362. En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 d'octobre 1868, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai le VENDREDI 23 d'octobre 1868 à 5 heures P. M. à mon entrepôt, situé rue Ste Anne entre celles Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de vins liqueurs, groceries, &c. meubles, coffres-forts, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, 20 oct—1f Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

LOUIS DUVIGNEAUD vs. CYPRIEN alias GOYO.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No. 20 174.

ACTION EN PARTAGE.

En vertu d'un jugement rendu le 22 de Juin 1868 et signé le 26 des mêmes mois et an et aussi en vertu d'un writ de fieri facias, tous deux à moi adressés par l'Hon Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-et-unième de novembre 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Ca al et de la Douane, dans le deuxième District de cette ville à l'effet d'opérer un partage à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois arpents de terre situés à Gentilly en cette paroisse à deux lieues et demie environ au-dessous de cette ville, désignés par les numéros un, deux et trois, d'après un plan dressé par Allou d'Hémécourt, arpenteur voyer, le 21 janvier 1857, et déposé en l'étude de Jules Mossy, alors notaire public en cette ville.

Le No un mesure un arpent vingt-cinq pieds ou deux cents pieds (mesure française) de face au Chemin de Gentilly, entre lignes parallèles et de profondeur ayant chacun vingt arpents et deux tiers d'arpent ou trois mille sept cent vingt pieds, plus ou moins.

Le No deux mesure un arpent ou cent quatre vingt pieds de face au Chemin de Gentilly entre lignes parallèles et de profondeur, ayant chacun vingt arpents et deux tiers d'arpent, ou trois mille sept cent vingt pieds, plus ou moins.

Le No trois mesure un arpent ou cent quatre vingt pieds (mesure française) de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de vingt arpents et deux tiers d'arpent ou trois mille sept cent vingt pieds, plus ou moins entre lignes parallèles.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Pierre Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 20 d'Avril 1861.

La moitié indivise de la dite propriété appartenant au défendeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 15oct—18, 20 29—6 14 21 nov

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS vs LOUIS MATHEW.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 2...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le MERCREDI dix huit de novembre 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Un lot No 1,711, borné par les rues Bagatelle, de l'Union, de l'Agriculture et de l'Abondance (10 lots) et assessé à $400, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 17 oct—17—5,18 nov 12

VENTES DE CONSTABLE.

LOUIS LEONHARD vs ANTHON LANCH—No 445

TROISIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable John P. Montamat, Troisième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à l'enchère au plus offrant le VENDREDI le trentième jour d'octobre 1868, à midi, au No 21 du Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal, des propriétés suivantes, savoir—

Un dray servant à charroyer des barils, Une voiture avec harnais.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et énumérées. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

J. A. MOLAISON, 20 oct—20 21 30 Constable.

H. JUGENS vs M. et Mme HERNANDEZ—No 219

TROISIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé par l'Hon John P. Montamat, 3me Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente publique VENDREDI le vingt-troisième jour d'octobre 1868, à midi, au No 83 rue Bienville entre les rues Royale et Bourbon, de la propriété suivante, savoir:

Un lot de meubles suivant inventaire déposé à mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. J. A. MOLAISON 15 oct—17 et 23 Constable

---

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, sans réserve, de 500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins—d'hommes, de femmes et d'enfants.

—Et—

350 lots habillements de saison, pour messieurs.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., Alex. Levy, encanteur—MARDI, 20 courant à 10 heures du matin dans notre salle d'encan, No 35 de la rue de Chartres il sera vendu

500 caisses de bottes souliers et brodequins, Et immédiatement après. Souliers 350 lots habillements de saison

Le tout comprend des plus beaux assortiments d'articles de clientèle offerts dans le courant de la saison et qui seront vendus sans aucune réserve quelconque.

Les acheteurs trouveront leur intérêt à assister à cette vente, car tous les lots seront adjugés au plus haut enchérisseur.

Conditions—à la vente. 20oct

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Bons de Levée de la Louisiane—Succession de PATRICK McDONOGH—No—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO encanteurs—Nicholas J Hoey, encanteur. Bureau No 17 Place de la Bourse—SAMEDI, 31 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon L. Duvigneaud, Juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 16 octobre 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Patrick McDonogh, décédé—

Huit bons de Levée de l'Etat de la Louisiane, pour la somme de mille ($1,000) piastres chaque et numérotés 354 356, 357, 358, 383, 384, 385 et 357.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20 oct—20,24 29,31

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Bottes, Souliers, Chapeaux, Habillements.

PAR GABRIEL LEAUMONT — MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 60—

150 lots habillements et articles de toilette.

—Aussi—

250 dous. chapeaux pour hommes et enfants.

—Aussi—

125 caisses bottes, souliers, congress, etc. Conditions—Comptant. 20 oct

PAR A. DUCHIRON

GRANDE VENTE D'ACAJOU.

PAR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, le 10 novembre 1868, à midi, au moulin Murignan, rue St-Joseph près la Levée—

40,000 pieds acajou de Minatitian, parfaitement préparé, de grosseurs assorties, de 1 à 8 pouces, longueur ordinaire—en lots à la convenance des acheteurs.

Egalement—une jolie petite goëlette de 13 tonneaux.

Pour les détails, s'adresser à A. DUCHIRON, Encanteur. 11 oct—J D Nos 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas.

PAR S. GUINAULT

Meubles.

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville —JEUDI, 22 octobre 1868, il sera vendu, à 10 heures du matin, rue Toulouse, entre les rues Chartres et Royale—

Un lot de meubles consistant en bois de lit et literie, chaises, tables, armoires, lavabos, sofa, etc.

Conditions—comptant. 17 oct

Vente d'un joli Mobilier transporté au Bureau pour la commodité de la vente.

PAR S. GUINAULT, encanteur —MERCREDI, 21 octobre 1868, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Un joli mobilier en acajou, comprenant un meuble de salon consistant en 2 causeuses, 6 chaises, une table de centre à dessus de marbre, une armoire à glace, sideboard avec étagères, toilette à dessus en marbre, pendules, ornements de cheminée, rideaux, tapis, vaisselle, batterie de cuisine &c &c.

Aussi Un joli piano de Pleyel Conditions—Comptant. 17 oct

Vente renvoyée à MARDI 20 octobre.

BELLES VACHES LAITIERES.

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 20 octobre 1868, il sera vendu à 10 heures précises du matin, à l'écurie de Cadet Boutzand, encoignure Grande-Hommes et Pologne près du Couvent des Ursulines—

40 belles vaches laitières de premier choix pouvant avec veaux et les autres sur le point de vêler.

3 bons Taureaux de race anglaise.

Conditions Jusqu'à $150 comptant; de $150 à $400 six mois et au-dessus de $400 neuf mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acquéreurs seront tenus de fournir leurs billets endossés avant de quitter le lieu de la vente. 13oct

MONTGOMERY BROS. & CO

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu MARDI, 20 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles. —TELS QUE—

Bois de lits en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à sièges en bois et rotin. marc

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery encanteur—Il sera vendu, MARDI, 20 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Liner, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés, do do de monture, Beaux mulets de tir, Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. marc

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. B. Pothier,
H. Izerbier,	Wm McCulloch,
L. N. Marks,	Wm Creevy,
F. F. Schmidt,	T. K. Finley,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCord,	John C. Bennett,
L. Caulfield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON............Président.
W. S. PIKE............Vice-Président.
R. W. YOUNG............Secrétaire.
L. A. FOURNIER............Trésorier.

W. R. KOONTZ, Avocat. W. C. NICHOLS, Médecin examinateur. N. C. FOLGER, Agent.

Bureau No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 1oct 1an

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868		$124,196 42
Savoir: Primes d'incendie	$69,839 45	
Primes de mer	28,585 21	
Primes fluviales	26,013 76	124,195 42
En moins—Primes remboursées	2,403 86	
Primes non expirées	14,440 00	16,843 86
Montant net des primes		$107,354 66
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie	$13,388 39	
Pertes sur mer	14,413 16	
Pertes sur les rivières	17,409 33	
	$45,201 83	
Réassurances	9,990 00	
Quittance pour rent de relation	11,705 72	
Taxes et revenu intérieur	6,364 22	
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes	18,341 38	91,743 54
Bénéfice net		$15,610 92

L'actif de la Compagnie est comme suit

Effets recevables	$17,832 69
Primes en voie de perception	12,382 47
Prêts garantis	4,631 13
Prêts sur hypothèque	15,800 00
Placé en actions de banques	44,315 00
Actions du Vallette Dry Dock Company	7,800 00
Actions du Good Intent Towboat Company	700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	6,315 00
Scrip des Compagnies d'Assurance	17,317 30
Propriété foncière	9,645 03
En caisse	20,946 41
Billets de souscription	93,546 64
	$250,391 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé par devant moi, ce 15 octobre 1868.

S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président. A. BALDWIN, Vice-Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O. Bercier,	A. Baldwin,	D. P. Logan,
Chas J. Leeds,	A. Palacio,	J. Zolley,
O. Bouligny,	William Heyl,	S. Cambon,
F. H. Harris,	Alex Marks,	A. Terrou,
J. Lapene,	D. L. Kernion,	I. Dugas,
L. H. Gardner,	W. B. Conger,	G. R. Hancard,
Thos Boots,	A. Fimer Bader,	M. J. Hauck,
Alx McGregor,	A. D. Grieff,	E. Ganucheau,
J. A. Bonnafon,	F. Laborde,	A. Waldkirch,
O. Hopkins,	S. Herrmann,	C. H. Mouton,
L. F. Pothier,	E. Bordelois,	E. F. Mioton.

16 oct—1m

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

N. AUGUSTIN, 19 juin—1an—tl 151 Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FRERET, 18 juin—1an—tl 151 Caissier.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

J. E. MORTIMER, 29juillet—1an—tl 151 Caissier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises Sèches.

PAR VINCENT & CO.—W. P. Vincent encanteur—AUJOURD'HUI, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu, au profit de qui de droit

Marchandises sèches étrangères et américaines.

Draps, doeskins et casimirs, Pièces indiennes de fonds, fourées et rouges, Pièces en blanc et coton écru, à draps, Pièces cachemire français et mousselines laine, Pièces poil de chèvre et mérinos, Pièces mousselines laine Hamilton, Pièces calicots et satinets, Pièces flanelles de différentes qualités, Pièces jeans, laine et croisés.

—Et—

150 sacs noir et drap noir, des derniers genres.

—Et—

150 pièces drap noirs, doeskins et casimirs. 20 oct

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Grande vente sans réserve, de Marchandises sèches, Habillements et Chapeaux.

PAR HOLZ, BLOHM & CO—John C. Blohm, encanteur—MARDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres—

450 lots marchandises sèches américaines et étrangères, bien assorties.

319 lots habillements pour l'automne et l'hiver,

120 douz. chapeaux pour hommes et enfants.

—Aussi—

100 douz chemises et caleçons, en flanelle.

Et 250 lots de notions, bas, etc.

Conditions—Comptant en billets des E. U. 20 oct

PAR RENE GUTIERREZ.

Contenu du Café de la salle de bal et du restaurant d'Orléans en bloc ou en lots, sans réserve.

PAR RENÉ GUTIERREZ, Encanteur—MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale—le contenu du

Café d'Orléans.

Liqueurs, verrerie, tableaux, fauteuils glaces, tables, installations de bar et de gaz, comptoir dessus en marbre, &c.

—La salle de bal—

Chaises, rideaux, miroirs, installation de gaz, candélabres, lustres, &c

—Le Restaurant—

Tables, chaises, couverts, nappes, serviettes, assiettes, plats, verrerie, installation de gaz et de cuisine, fourneau, chaudières et autres ustensiles.

Le tout sera offert en bloc, et si non, sera vendu en lots. Le loyer est modique, et la position une des plus avantageuses.

Conditions—Comptant. 16 oct

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & CO—H. Samory, encanteur—MARDI, 20 octobre, il sera vendu à 10 heures à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.

300 lots marchandises sèches, étrangères et américaines, consistant en cotons indiennes, denims, cotons à matelas, flannelles, mousseline de laine, cotonnades, satinettes, casimirs, bérèges, bonneterie, mouchoirs, fil, habillements, cravates, châles, couvertures variées, bretelles, gants, &c., &c.

Conditions, à la vente. 18oct.

PAR JOS. N. ROBERT.

Couvertures variées et marchandises sèches, &c., sans réserve.

PAR JOS. N. ROBERT, encanteur—MARDI prochain, 20 octobre, il sera vendu, à 10 heures A. M., à sa salle d'encan No 41 rue Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.

300 paires couvertures assorties,

—Aussi—300 lots de marchandises sèches, chapeaux et souliers en bon ordre.

Condition à la vente. 16 oct

PAR D. E. MORPHY.

Sacs en pitre! Sacs en pitre!

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu MARDI 20 octobre 1868, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

7 balles sacs en pitre.

Conditions, comptant. 20 oct

Verrerie et crocherie en lave.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI 20 octobre 1868 à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins,

20 barils verrerie.

3 caisses

1 " crocherie en lave.

Conditions—Comptant. 18oct

PAR O. VALETON.

Vin rouge de Cette. Vin rouge de Cette

—Sans réserve—

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 20 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'entrepôt de la Douane No 4, rue Toulouse, entre Levée et Chartres—

15 barriques vin rouge de Cette.

Conditions—comptant. 20 oct—1f

Jambons! Jambons! Jambons!

—Pour le compte de qui il appartiendra—

PAR O. VALETON, Encanteur—MARDI, 20 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu, au 45, rue Tchoupitoulas, pour le compte de qui il appartiendra—

10 tierçons jambons panés au sucre.

Conditions—Comptant. 20oct

Vin rouge en barriques, pour le compte de qui il appartiendra, sans réserve.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 20 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'entrepôt des Importateurs (Importers Bonded Warehouse), Vieille-Levée, entre St Conti et St-Louis, sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra—

37 barriques vin rouge de Bordeaux,

65 do do do.

Conditions comptant 17 oct

Grande et magnifique Distillerie complète sous toutes les rapports à l'encan, sans aucune réserve. Cette Distillerie a été montée au prix de $40,000 et est la plus belle de la ville.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI 20 octobre, à midi, il sera vendu à l'encan.

La superbe distillerie située à l'encoignure Notre-Dame et Commerce, Premier District, connue sous le nom de l'entrepôt de l'Etoile. Cette distillerie est complète et peut fonctionner immédiatement. Comprenant une machine à vapeur, chaudières, 16 cuves, 2 alambics, 1 pompe à double action, citernes, etc., etc.; la machine pour réception de produits, d'après le nouveau système de douane, est prête. Cet établissement est un grand succès.

L'acheteur pourra avoir un bail des batisses pour un an, avec privilège de renouveler pour une autre année, à raison de $1,000 par an.

Conditions—La moitié du prix de l'adjudication, comptant et la balance à 30 jours pour du papier à satisfaction.

Aussi—50 barils charbon. Conditions, comptant 16 oct

PAR G. DE FERIET.

Vente par Catalogue

—DE—

Magnifiques Meubles de salon, brocatelle et acajou, rideaux riches, riches pendules, ornements de cheminée, candélabres, beaux meubles de chambre à coucher, tapis médaillon et velours, magnifique piano Pleyel, tableaux et tabouret, verrerie taillée et argenterie riche, plaqué anglais à bordure en argent, etc.

—EGALEMENT—

Un lot de vieux vin rouge de choix — tout le contenu de la belle résidence de M. John R. Lepretre—vendu seulement pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, Encanteur, bureau No 36 de la rue Bienville—JEUDI, 22 octobre 1868, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan répétée, sur les lieux, au No 1... rue Burgundy, entre St-Philippe et Ursulines, tout le contenu de la résidence de M. JOHN R. LEPRETRE.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Des catalogues donnant une description des articles seront distribués, lundi, 19 du courant, au bureau de l'encanteur.

La maison sera ouverte, pour les personnes qui désireront visiter le mobilier, le mardi et le mercredi, 20 et 21 octobre, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 14 oct

PAR ALFRED BOULIGNY.

Meubles Meublant.

Succession de Madame Pauline Boyer.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur — Bureau, No 54 Passage de la Bourse.—Il sera vendu à l'encan, MARDI, le 27 octobre, à 11 heures A. M. à la dernière résidence de la défunte No 123 rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'Honorable L. Duvigneaud, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 octobre 1868, les meubles dépendant de la succession susdite:

1 piano à queue,

1 piano, une harpe, et un assortiment général de meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 20 oct

Propriété améliorée rue Tolédano, entre les rues Laurel et Live Oak.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau Passage de la Bourse, No 54—Il sera vendu SAMEDI, le 24 octobre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane

1o—Un terrain désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Louisiana Avenue, Laurel, Live Oak et Tolédano, mesurant 31 pieds de face à la rue Tolédano, sur 98 pieds de profondeur, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison contenant trois chambres, galerie devant et derrière, cuisine et chambre à domestique, le tout en parfait état; une grande cuve, &c. &c.

2o—Un terrain attenant au susdit terrain mesurant 21 pieds de face à la rue Tolédano, sur 98 pieds de profondeur, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison contenant deux chambres, galerie devant et derrière, cuisine et chambre à domestique, le tout en parfait état.

Termes et conditions—Moitié comptant, la balance payable à douze mois en billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant 8 0/0 d'intérêt et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites pour le recouvrement des dits billets, les améliorations devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

Acte de vente pardevant à Pitot, Jr, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 17oct

PAR CHARLES E. FORTIER

Propriété de valeur, dans la rue St Claude, No 290, Vente sans réserve

PAR CHARLES E FORTIER, Encanteur—Bureau No 45 du Passage de la Bourse.—SAMEDI, 24 octobre 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Un terrain situé dans la rue St-Claude, entre la rue des Ursulines et le Chemin du Bayou, ayant 44 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur et 45 pieds 9 pouces sur la ligne du fond. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison double ayant 8 chambres, cuisine, &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $4,325 échéant le 31 janvier 1869 sans intérêt, et d'un billet de $2,150 échéant le 24 juillet 1869 sans intérêt. Pour le reste, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

L'acte de vente, y compris les timbres, pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15,16,17 au 24

MALADIES DES YEUX.

LE Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations à l'Hôtel, No 16... rue St Charles, de 3 à 6 heures publiques et gratuites, samedi, de 2 à 6 heures. 16 nov—1an—tf

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Boutons, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOS,

Pharmacien de l'Université de Paris, Coin Conti et Bourgogne.

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL. OCTOBRE 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent — ou ceux de leurs parents ou d'absence leurs amis en connaissent, ... avis en donner avis au consulat:

Ader Mme, née Marceline Roques	Jamouneau Jean
Arnaud Virginie Mlle	Justa Charles
Alland ou Aillard Louis	Jung Joseph Auguste Léandre et Joseph Auguste Louis
B	L
Blache Louis docteur	Lafon Pierre
Bubier Benjamin	Laurier Mme
Bonnetti Jules	Landreau Frédéric avocat
Barbarot Victor et Xavier de la Pointe à la Hache	Leroy Eugène
	Lavoie François
Bajon Jean-Marie	Larrouy Jean
Brous Jean	M
C	Mas Louis Alexandre
Cabirol Emile, origine de Montauban, Landes	Morel Hippolyte et Alphonse
Cazaubon Gabriel	Meaume Mme
Chaubet Jean Marie	Masson Anthony
D	Mortiailie Jean-Baptiste Guérin
Darles Joseph	Montaut Jean et Henri
Dunet Jacques et famille	Maitre Antoine Mme Vve
De Saras Charles	Moser Christian
Delsenne Mme née Wibratte	Monnet Pierre Rosa, des Opelousas, Lne
Daguin Jules Mme née Bordes	Magnard Jean Baptiste
Douna Pierre	N
F	Nicolas Guillaume, orfèvre
Flesslère Philippe	Q
Funel ou Junel ou Tufel Pierre	Quentin Arsène Mme Vve
Fouret Ernest	R
Fischer-Wiestein Mme	Reveur Joseph
G	Ray Louis Auguste
Gilbert	T
Guesta Mme née Marianne Delaunay	Toutouse Laborie
H	Tissot Louis Aristide, avocat
Hetner Mme Vve née Auguste Greiff	Taple Bernard, originaire de Berry, Hautes Pyrénées
	V
	Valat Antoine

La Chancellerie du Consulat de France située rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er oct